COMMUNE DE FONTAINES EN SOLOGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JUILLET 2026
AFFICHAGE

Procès-verbal : séance du Conseil Municipal du Mardi 21 Juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 Juillet à 19 heures, le conseil municipal de la Commune de Fontaines en Sologne, dûment convoqué le 16 Juillet, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BARON Gérard. Les convocations ont été transmises par voie dématérialisée aux conseillers municipaux le 16/07/2026.
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/07/2026.

Présents : M. AMELOT Claude, M. BARON Gérard, M. BONTEMPS Jonathan, Mme CARDOSO Virginie, M. CHAUSSET Laurent, Mme GARNIER Pascale, Mme HOTTLET Anouchka, Mme LECOMTE Roselyne, M. LEPINE Denis, M. MECHIN Damien, Mme PANGAULT Gaëlle, M. POCHERIAU Christian, M. PORNIN Laurent, Mme ROBINEAU Caroline.

Absents excusés : Mme GAUTHIER Peggy donne pouvoir à M. BARON Gérard,

Secrétaire de séance : M. AMELOT Claude

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 14 - Pouvoir : 1 - Votants : 15

Récapitulatif des points inscrits à l'ordre du jour

1-	Approbation du compte-rendu des questions et informations diverses du Conseil municipal du 23 Juin 2026	
2-	Création d'emploi au grade Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	**Délibération N°32/2026**
3-	Questions et informations diverses	

Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu de séance des questions et informations diverses du Conseil municipal du 23 Juin 2026.

N°32-2026-CREATION D'EMPLOI AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'avis favorable du Centre de Gestion concernant le tableau annuel d'avancement de grade 2026, approuve la création d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint technique territorial principal de 1ère classe afin de permettre l'avancement de grade d'un agent.
Le tableau des emplois est modifié en conséquence à compter du 21 juillet 2026. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget (chapitre 012) et le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

La séance est close à 20h40

La prochaine séance du Conseil Municipal est programmée pour le 22 Septembre 2026 à 19h00.

Secrétaire de séance
M. AMELOT Claude

Le Maire
Gérard BARON

MAIRIE DE FONTAINES EN SOLOGNE 41250